



**SNUipp-FSU**  
Ch. de la Réthourie -  
32000AUCH



**SE-UNSA**  
Rue Lafayette -  
32000AUCH

## **Monsieur Jacques Chirac**

Président de la République  
Palais de l'Elysée  
75008 Paris

Monsieur le Président,

Le 16 janvier 2006, sans la consultation préalable que prévoit la loi du 4 mai 2004, le Premier Ministre a annoncé le projet de Contrat de Première Embauche après avoir mis en place, sous les mêmes modalités et par voie d'ordonnance, le Contrat Nouvelle Embauche.

Contrat précaire, stigmatisant pour les jeunes, préfigurant une remise en cause du CDI et du Code du travail, le CPE est devenu synonyme de précarité. Il est rejeté par la grande majorité des salariés, des étudiants et des lycéens.

Lors de la rencontre que les confédérations syndicales ont eue avec le Premier Ministre, le vendredi 24 mars, elles lui ont indiqué qu'elles demandaient le retrait du CPE afin de rétablir un climat d'apaisement indispensable à un dialogue et des négociations sur les questions de fond: l'emploi, la précarité et les accès à l'emploi et à la formation professionnelle des jeunes.

Devant l'absence de compréhension du Gouvernement, nous nous sommes mobilisés tout au long de ces deux mois, avec à chaque fois une participation de plus en plus importante. Le 28 mars, ce sont près de trois millions de personnes qui ont manifesté sur tout le territoire, et de nombreux salariés du privé et du public ont fait grève ce jour-là.

Nous vous demandons, Monsieur le Président, d'apprécier combien la crise actuelle est source d'exaspération et de tensions dans le pays.

Attachés aux valeurs républicaines et démocratiques, nous vous saisissons solennellement afin qu'en application de l'article 10 de la Constitution, vous demandiez au parlement une nouvelle délibération de la loi "Egalité des chances" excluant notamment l'article 8 relatif au Contrat première Embauche. C'est la condition nécessaire et indispensable à l'ouverture rapide du dialogue social qui est actuellement bloqué.

Dans l'attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre considération distinguée.